



REVUE DE PRESSE

Semaine du 30 octobre 2017

EXPOSITION



Du monde dans la Volière

Beaucoup, beaucoup de monde, le 11 octobre à la galerie de l'Office de tourisme pour le vernissage de l'exposition «La Volière». «La Volière» est une exposition d'œuvres originales sur le vaste thème des oiseaux, créées par Carole Chaix et Régis Lejonc, tous deux illustrateurs reconnus en édition jeunesse. Ces deux artistes ouvrent leurs portes sur un véritable terrain de jeu : dessins, sculptures, peintures, gravures, installations, objets détournés, dessins du petit au grand format... Une découverte de leurs univers à travers un livre ouvert grandeur nature, l'occasion de se laisser transporter vers cette histoire hors le livre. Un monde léger et ô combien créatif... Entrée libre.

[La Gazette du Comminges](#)

Clôture spectaculaire au festin des Médiévales

PROUPIARY

La météo n'a pas été favorable à la clôture de la deuxième Quinzaine médiévale, mais elle s'est heureusement améliorée au fil de la journée, permettant aux visiteurs de découvrir la vingtaine de stands et les différentes animations proposées.

Le spectacle de la Cie Armutan a fait la joie des enfants, qui ont pu s'entraîner aux jeux d'escrime médiévale et affronter leur maître par équipe. Pendant les intermèdes, il leur était expliqué de façon ludique les différentes armes médiévales. Les multiples jeux anciens, tir à l'arc, jeux de bois et d'adresse, ont aussi connu un beau succès.

Ici, un exposant œuvrant sur la peau de bête commente les méthodes de travail du cuir, de tannage, de coloration. Ailleurs, parmi les différentes échoppes, on découvrait l'atelier d'haubergier, de filage et tissage, du forgeron, du coutelier, le vitrailliste, la tailleuse de pierre et autres... Certains visiteurs s'attardaient aux délices d'herbes, tisanes ou sirops de plantes. Les visites commentées de l'abbaye ainsi que du jardin étaient également au menu.

Pour conclure ces Médiévales, les convives étaient dirigés vers



La météo peu riante s'est améliorée, attirant de nombreux visiteurs à l'abbaye de Bonnefont.



la salle des convers pour prendre place autour des tables ornées et décorées par les bénévoles. Là, ils dégustèrent les mets médiévaux proposés par Karin et Werner Manzanek dans

une ambiance festive et participative. «Les commentaires de satisfaction étaient nombreux pour saluer le contenu et la qualité du festin.»

Anne Bergamelli précise : «Je



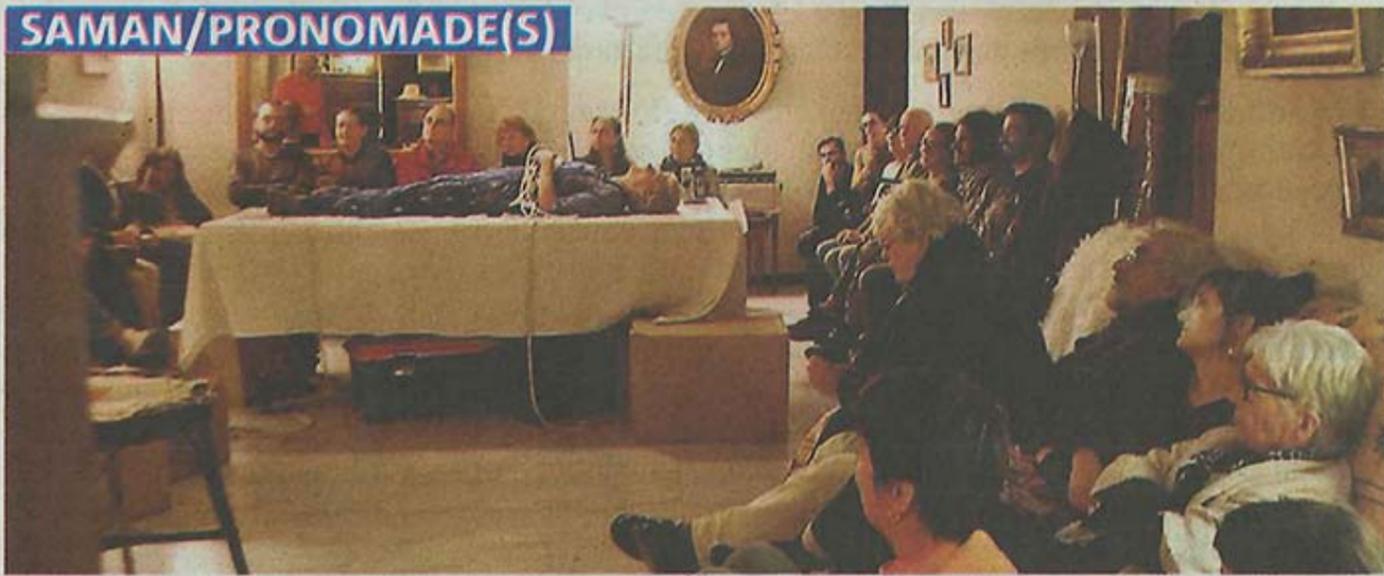
Parmi les animations proposées, un sculpteur tailleur de pierre et un stand d'armes médiévales tenu par deux preux chevaliers.

tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué à la préparation et à l'organisation de cette journée de clôture des Médiévales, malgré la météo.»

Bernard Desjardins

Transmission, toute une histoire !

SAMAN/PRONOMADE(S)



Les Barbares à la maison, c'était l'idée lancée par Pronomade(s) en invitant la troupe de Sarah Freynet dans cinq foyers de cinq villages du Comminges, portes ouvertes aux spectateurs à Arbas, Saint-Frajou, Ambax, Saleich et Saman. Nous nous sommes invités chez Nathalie Le More et Bert Wils à Saman, à la fois chaleureusement remerciés et si heu-

reux de jouer aux hôtes d'un soir ! La demeure est aux couleurs d'antan, miroirs rococo et portraits des aïeux. Le dernier vient d'ailleurs de mourir, l'heure est à l'hommage et à l'héritage, petites bougies et grandes disputes. Après s'être recueilli quelques instants et avoir admiré les fleurs, le public prend place parmi les comédiens et participe à la délicate question

: «Qu'est-ce-qu'on fait ?» Qu'est-ce qu'on fait du cadavre, qu'est-ce qu'on fait des meubles, qu'est-ce qu'on fait des listes de consignes, qu'est-ce qu'on fait de toutes ces petites histoires dans le flot continu des humains ? Chacun son avis, chacun ses arguments jusqu'au conseil : «Bazarde tout !» Tout, sauf le devoir de mémoire dans la nécessité de vivre.

action culturelle

Pronomade(s) en convention avec le lycée Bagatelle

Àu lycée Bagatelle, depuis le mois de septembre, l'association Pronomade(s) en Haute-Garonne, centre national des arts de la rue, et la compagnie des Arts Oseurs mènent un projet intitulé « Lycéens en quête d'Histoire(s) », s'adressant aux 24 élèves de la 1^{re} 8 (filière STMG Sciences et Technologies du Management et de la Gestion). Ceux-ci ont été invités à découvrir deux spectacles des Arts Oseurs, « Les Tondues », à Luchon, le 30 septembre dernier, et « J'écris comme on se venge », le mardi 17 octobre au sein du lycée. Spectacle qui a profité, non seulement à ces 24 élèves, mais également à toutes les autres classes de 1^{re}, soit 200 élèves environ. Le lendemain, après les retours sur spectacles en présence de Perrine Faivre, des Arts Oseurs, les ateliers d'écriture débutaient.

Un travail en quatre étapes

Ce projet est mené par une enseignante de Français, Caroline Guilhaumon, elle-même accompagnée par une enseignante en gestion (Laurence Michel), en espagnol (Montserrat Saunier-Borrell) et par le documentaliste de l'établissement (Yves Bocquel).



Les élèves dans la cour du lycée, lors du spectacle « J'écris comme on se venge » des Arts Oseurs./DDM Jai

La proposition faite aux élèves implique un travail qui se situe à la croisée entre leur histoire intime et la grande Histoire, et s'exprime à la fois de manière littéraire, plastique et théâtral à partir d'une réflexion et d'une quête sur leur identité et leurs origines.

Quatre étapes jalonnent l'ensemble de cette proposition. Tout d'abord, les élèves mènent une phase d'enquête à la recherche de Soi (arbre généa-

logique, histoires familiales, lettres, photos, témoignages) et du contexte historique lié à cette histoire intime (archives, journaux). Puis ils passeront à l'écriture, pour tenter de rendre compte de son inscription personnelle dans la grande Histoire. Suivra la réalisation plastique, avec la création de silhouettes de chaque élève, qu'il « habillerait » de façon à raconter son histoire inscrite dans l'histoire collective (textes, pho-

tos, dessins, collages).

Enfin, une phase de restitution parachèvera le projet avec travail d'installation et de présentation à un public au sein du lycée et création d'un parcours de silhouette en silhouette avec interventions sonores (mise en voix de textes, musique)

Jai

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'une convention entre le Lycée Bagatelle et Pronomade(s) en Haute-Garonne, avec une aide de la Région Occitanie.

Idée de sortie

Pronomades avec Franck Lepage

« **Incultures 2 : Une autre histoire de l'éducation** » ♦ samedi 11 novembre à 18h, à Cassagnabère Tournas (salle des fêtes) « **Atelier de désintoxication du langage**

» ♦ dimanche 12 novembre à 10h, à Cassagnabère Tournas (salle des fêtes).

Réservations auprès des of-

fices de tourisme de Saint Gaudens (05 61 94 77 61) ou d'Aurignac (05 61 98 70 06). Tous publics à partir de 14 ans.

Plus de détails sur chacun de ces rendez-vous (déroulé, restauration...) sur www.pronomades.org.

CG

Quinzaine médiévale

Conférence sur la construction d'un château

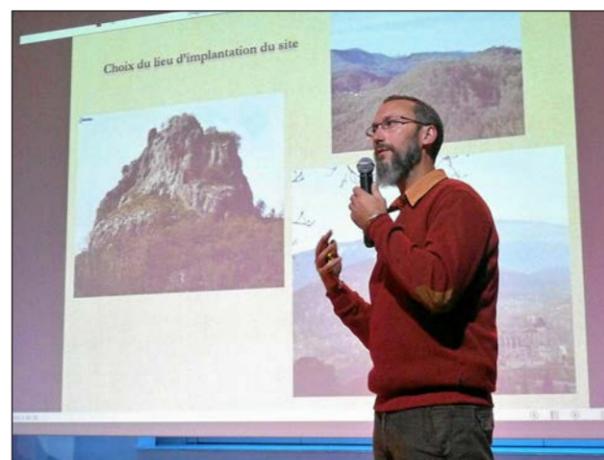
Cette conférence était organisée en partenariat avec l'association des « 7 collines » qui œuvre pour la sauvegarde et la mise en sécurité du château et du village médiéval de Juzet de l'Hôtel. Elle était animée par Thibaut Lasnier, qui nous présentait les modes de construction castrale, mais aussi de l'habitat en général à l'époque médiévale, à travers l'exemple de Juzet-de-l'Hôtel.

Monsieur Lasnier présente donc les métiers de la construction d'un château, leur classement, leur statut, leurs outils. Le choix de l'emplacement est primordial, lieu stratégique suivant la fonctionnalité d'un château, la qualité du sol et les matériaux environnants. La pierre est bien sûr indispensable et suivant sa qualité, le travail sera différent, mais il faut beaucoup de bois. Au fil du temps les métiers évoluent et les outils aussi. En choisissant le lieu il faut aussi défi-

nir l'alimentation en eau, d'où la priorité est la construction de citernes, à Juzet comme construit sur du quartz, impossible de creuser un puits. On y apprend qu'à cette époque, premier tiers du XIII^e siècle ce site est un des plus importants du Comminges.

Il faut dire que les Comtes de Comminges, soucieux du bon accueil afin de favoriser les échanges et la communication avaient faits construire sur leurs territoires de nombreux hôpitaux. Il existe de nombreux lieux fortifiés en Comminges, avec même des grottes fortifiées. On suppose que Juzet prend de l'importance pour devenir chef lieu de châtellenie car c'est une voie courte de passage entre Toulouse et la route des lions, vers l'Espagne.

Aujourd'hui une reconstruction fidèle d'après les plans de reconstitution est entreprise avec des bénévoles et des archéologues.



Thibaut Lasnier

Aucun plan ni documents n'ont été retrouvés, donc les seules délimitations des habitats n'ont pu être faites qu'à partir des arases au sol. Il a été constaté au vu des matériaux utilisés, que cet habitat reposait sur des constructions antérieures. Thibaut Lasnier rappelle l'avancée des travaux effectués par les bénévoles à Juzet, aujourd'hui en phase de consolidation.

Pourquoi ce château à Juzet-de-l'Hôtel ? Peut-être un relais ? Un hôpital ? Une charnière entre le haut et le bas Comminges ?

Je vous invite à aller le découvrir lors d'une visite. Vous pouvez contacter l'association des 7 collines au : 05 61 88 46 21.

BZ

exposition

Paysage & Qualité de vie

L'édition 2017 des « Lieux de valeur », organisée par l'association Paysage & Qualité de vie, a comme orientation cette année, l'eau sous toutes ses formes. L'eau, en tant que valeur patrimoniale et essentielle, a été déclinée par les participants à cette 8e édition sous divers angles et propositions. Les photographies exposées, près de 150, d'excellente qualité esthétique, montrent l'attachement des habitants, environ 60 personnes, au lieu dans lequel ils vivent.

Cheville ouvrière de cette exposition, Gianni Burattoni explique l'idée de s'appuyer sur l'expression locale pour cerner la qualité d'un territoire.

« D'abord parce que la qualité d'un lieu est liée à la vue et à l'émotion, au vécu de celui qui l'habite et n'est pas réduite au seul repérage d'experts. L'aménagement du territoire et le développement durable sont souvent pour nous des notions abstraites et des projets qui nous échappent. Ils vont pourtant



Gianni Burattoni entouré de Josette Sarradet et François Arcangéli lors du vernissage.

dessiner notre environnement de demain. » À voir à la salle de vote jusqu'au 19 novembre le mercredi et le dimanche de 10 heures à 12 h 30 et le samedi de 10h à 12 h 30 et de 15 heures à 18 heures.

Projet porté par l'association Paysage & Qualité de vie, en collaboration avec la mairie d'Aspet et la communauté des communes.

Au pied du Cagire

Exposition

L'Office de Tourisme du Canton d'Aspet en partenariat avec la Communauté de communes Cagire Garonne Salat présentent une exposition intitulée « Un rien m'habille » présentée par le SIVOM Saint-Gaudens Montréjeau Aspet Magnoac jusqu'au 28 novembre. Vernissage ce vendredi 3 novembre à 18 heures. Une exposition à découvrir en famille avec des œuvres originales, poétiques et sur-

prenantes réalisées par le lycée agricole de Saint-Gaudens



Nature dénaturée par les déchets

Exposition photographique

Une exposition sur le thème de la nature « dénaturée par les déchets » aura lieu jusqu'au dimanche 12 novembre, à la salle du conseil.

Exposition photos à la salle de vote



Gianni Burattoni entouré de Josette Sarradet et François Arcangéli lors du vernissage. / Photo DDM

L'édition 2017 des « Lieux de valeur », organisée par l'association Paysage & Qualité de vie, a comme orientation cette année, l'eau sous toutes ses formes. Les habitants du Pays d'Aspet et ses environs, qui ont participé à cette exposition, nous montrent cette valeur fondamentale : rivières, ruisseaux, cascades, ponts, digues, nuages, pluie, neige, glace, rosée, etc.

Les photographies exposées sont d'une excellente qualité esthétique et montrent encore une fois l'attachement des habitants au lieu dans lequel ils vivent. Plus de 60 personnes ont participé à cette édition, avec près de 150 photographies commentées.

Les habitants, mais aussi ceux qui fréquentent occasionnellement Aspet et ses environs (le Pays d'Aspet), ont été invités à découvrir et à faire découvrir des lieux attachés à ce territoire qu'ils aiment. Gianni Burattoni nous expose, cheville ou-

vrière de cette exposition nous expliquel'idée de s'appuyer sur l'expression locale pour cerner la qualité d'un territoire :

« D'abord parce que la qualité d'un lieu est liée à la vue et à l'émotion – au vécu de celui qui l'habite – et n'est pas réduite au seul repérage d'experts. L'aménagement du territoire et le développement durable gérés par nos institutions sont souvent pour nous des notions abstraites et des projets qui nous échappent ; ils vont pourtant dessiner notre environnement de demain. Donc le projet « Paysage & Qualité de vie » nous concerne tous car il touche à nos lieux de valeur tels que nous tenons à les faire connaître » Projet porté par l'association Paysage & Qualité de vie, en collaboration avec la mairie d'Aspet et la communauté des communes. À voir à la salle de vote jusqu'au 19 novembre le mercredi et le dimanche de 10h à 12h30 et le samedi de 10h à 12h30 et de 15h à 18h.



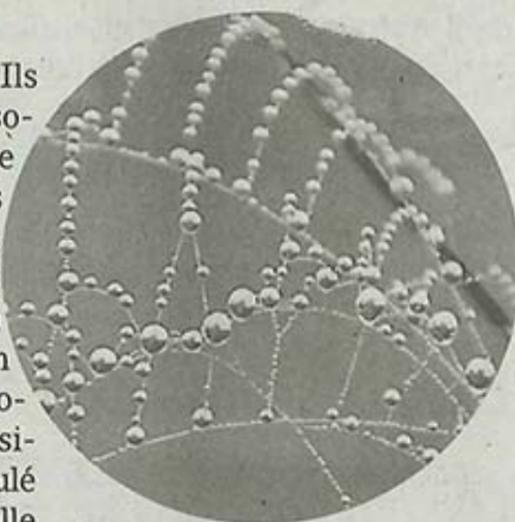
Lors de l'inauguration en présence des élus et des artistes.

L'eau les a inspirés

EXPOSITION

Les Aspétois ont du talent. Ils étaient tous invités par l'association Paysage & Qualité de vie à photographier leurs lieux de valeurs sur le thème retenu cette année : l'eau sous toutes ses formes mais pas en bouteille. Et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il y a de jolies pépites dans cette exposition. Le vernissage s'est déroulé le 21 octobre en soirée à la salle de vote, en présence de la maire Josette Sarradet, de l'artiste Gianni Burattoni, du président de la communauté de communes Cagire Garonne Salat, François Arcangéli.

Comme le dit le philosophe Massimo Venturi-Ferriolo, «les paysages, qui sont des réalités vivantes en perpétuelle trans-



formation, nous appartiennent. Ne laissons pas subir ces transformations sans y participer, et photographions-les pour en perpétuer l'existence».

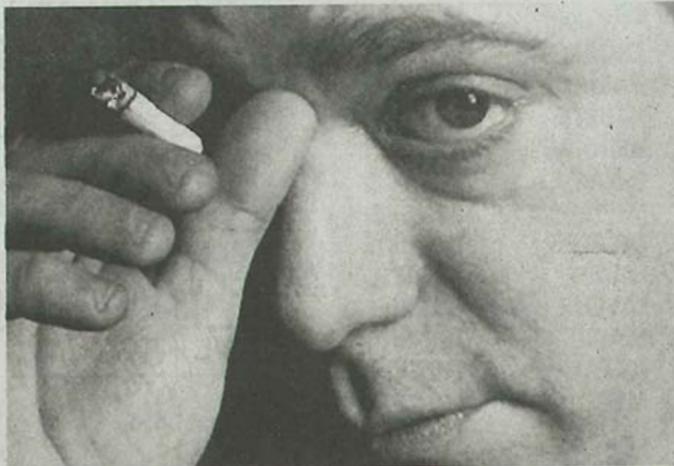
> Une très jolie exposition à voir jusqu'au 19 novembre à la salle de vote, place Jean Fauroux à Aspet. Ouvert les mercredis et dimanche matin et samedi toute la journée.

Gustave n'est pas moderne, aux Baratomnales

ARBAS / THÉÂTRE

Très librement inspirée de *Bouvard et Pécuchet* de Flaubert, la pièce d'Armando Llamas est une rhapsodie théâtrale sur les poncifs de la culture contemporaine.

Lassés d'une culture superficielle et consensuelle qui tourne en rond, dominée, dévoyée par l'esprit publicitaire, Bouvard et Pécuchet décident de lever le pied et de quitter Paris pour la campagne. Cousins parodiques des légendaires duettistes de Flaubert, les Boubou et Pécu de



Armando Llamas dramaturge espagnol de langue française.

Llamas brûlent eux aussi d'en découvrir avec les conformismes à la mode.

Les Baratineurs vous invitent à découvrir leur nouvelle création : «Gustave n'est pas moderne» autour de l'écriture du dramaturge espagnol de langue française Armando Llamas formidablement mis en scène. Un plateau délibérément dépouillé fait place à un très beau jeu d'acteurs. Ce spectacle présenté au Nouveau Théâtre de Barat à Barat, tout près d'Arbas, aura lieu samedi 4 novembre à 20h, en avant première des représenta-

tions programmées à Toulouse au Théâtre du Pavé. C'est le second volet du programme débuté en juillet 2017 par l'équipe des Baratineurs lors de la 8ème édition du Festival des Voisins - A Vous de Voir.

Le bar du théâtre reste ouvert avant, pendant et après la représentation et la soirée devrait se poursuivre sous la forme d'une auberge espagnole. **CB**

> Samedi 4 novembre à 20h au nouveau théâtre Barat à Arbas.

Attention places limitées, réservations conseillées à contact@avv-arbas.org ou au 09 66 80 71 08

arts

La culture cherche une politique commune en région



À Carcassonne, depuis 2013, la Fabrique des Arts est liée à un contrat entre les collectivités et plusieurs ministères. / Photo DDM, archives, Jean-Luc Bibal.

l'essentiel

La politique culturelle de la Fabrique des Arts s'inscrit depuis 2013 dans le cadre d'un contrat territorial d'éducation artistique et culturelle. La fusion des régions implique aujourd'hui de tirer le meilleur de ce qui a été fait en Occitanie.

Comment tirer le meilleur des politiques culturelles des deux anciennes régions Midi-Pyrénées Languedoc-Roussillon, aujourd'hui réunies sous la bannière de l'Occitanie ? C'est tout l'enjeu des prochaines années. Chacune des collectivités avait développé

ses propres objectifs, ses propres outils avec un point commun tout de même. Dans le cadre de contrats passés par les DRAC (Direction régionale des affaires culturelles) avec les acteurs locaux (Communes, communautés d'agglomération) mais également avec les ministères de l'Éducation, de la Justice ou encore de la Santé.

Quatre ans après la mise en place des conventionnements qui permettent d'élargir l'accès à la pratique culturelle, les instances régionales ont demandé à un cabinet d'études Emergences Sud de réaliser un état des lieux de l'existant. En Midi-Pyrénées, il avait été développé le contrat territorial culturel (CTC).

En Languedoc-Roussillon, un dispositif similaire avait été baptisé contrat territorial d'éducation artistique et culturel (CTEAC).

Des financements différents

La restitution de l'étude a donc permis aux intervenants réunis vendredi matin dans l'auditorium de la Fabrique des Arts, de mieux appréhender les différences générées par les deux dispositifs.

Si en Midi-Pyrénées les CTC couvrent plus de territoire qu'en Languedoc-Roussillon, le public touché par l'accès à la culture est trois fois plus nombreux en LR. Selon Serge Lestrille du cabinet d'audit, l'une des raisons de

cette différence tient à la concurrence des structures. A contrario, en Languedoc-Roussillon, la complémentarité des offres et une meilleure communication jouent un rôle de catalyseur. D'autre part, les outils culturels sont plus nombreux en bordure méditerranéenne. Autre différence notable, la fréquentation est plus familiale en MP, alors que la région LR équilibre son public entre familles et scolaires.

Sur l'aspect financier, les collectivités soutenant les projets culturels sont plus généreuses en Languedoc-Roussillon qu'en Midi-Pyrénées. De fait, les financements publics d'Etat se portent l'Est de la nouvelle région.

Fin de la grève des postiers: «Ni perdants, ni gagnants»

CONFLIT SOCIAL

Après près d'un mois de grève, les facteurs d'Aspet et de Saint-Gaudens ont repris le travail le jeudi 26 octobre. «Une nouvelle réunion de négociation avec les organisations syndicales a permis la signature d'un protocole d'accord proposé par la Poste, explique dans un communiqué la direction de la Poste. Ce protocole est conforme à la volonté de la Poste de garantir que ses agents de Saint-Gaudens et d'Aspet travaillent 35 heures pour 35 heures rémunérées (La Poste se félicite de cet accord qui va permettre de renouer avec une distribution du courrier dans toutes les boîtes aux lettres du secteur 6 jours sur 7)».

«On a en effet signé un protocole d'accord, mais on n'est ni gagnants, ni perdants. Au lieu d'avoir une réorganisation du tri du courrier à partir du 17 octobre 2017, on a obtenu un délai au 20 mars 2018, et on n'aura pas la totalité du tri à Saint-Gaudens.

On a donc réussi à décaler cette nouvelle réorganisation et à l'amoinrir, explique Rose Sanchez, factrice, syndiquée CGT Fapt. Sur ces 35 heures, ça fait très longtemps, que les facteurs font bien plus. En tout cas on a profité de ce conflit pour faire remonter à la direction que «La Poste scande que le volume des courriers est en baisse, celui des petits colis est en forte hausse, de plus 25 % en un an.» On a également pointé du doigt, les nombreux arrêts maladie, les burn-out.»

Les facteurs vont également profiter de ce délai pour mieux s'organiser : «Pendant cette période, nous avons décidé de prouver à notre direction les défaillances de cette réorganisation. On a l'objectif de tenir un cahier des charges entre le travail réel et le travail prescrit qui sera mis en place par le CHSCT». Autre bienfait de la grève si l'on peut dire : «Cela nous a rendus solidaires. On a également obtenu le soutien du député Joël Aviragnet. Il a promis de



La grève aura duré près d'un mois.

nous suivre lors d'une de nos tournées». «Notre pétition a obtenu plus de 3000 signatures, commente pour sa part Gilles Fourment, facteur CGT Fapt. C'est vrai que notre mouvement commençait à réellement perturber la tournée et on remercie tous les usagers de leur compréhension. Même si on a pas tout obtenu, on a eu au moins cette reconnaissance que le métier de facteur est indispensable et qu'il ne s'improvise pas.» **Sabrina Rezki**

ST-GAUDENS

Mobilisation

Fin de la grève de la poste
à Saint-Gaudens et Aspet

Pour un service public de qualité

Ce jeudi 26 octobre les grévistes de la poste de Saint-Gaudens et Aspet mettaient fin à la grève qui les opposait à leur direction depuis le 21 septembre. Certains ont pu souffrir de certains retards de distribution de courriers. La direction de la poste souhaite communiquer à ce sujet.

« Aspet et Saint-Gaudens : Reprise du travail des facteurs Une nouvelle réunion de négociation avec les organisations syndicales a permis, hier, la signature d'un protocole d'accord proposé par La Poste. Ainsi les agents grévistes à Aspet et Saint-Gaudens ont repris le travail normalement aujourd'hui. Ce protocole est conforme à

la volonté de La Poste de garantir que ses agents d'Aspet et de Saint-Gaudens travaillent 35 heures pour 35 heures rémunérées au sein d'une organisation qui offre la meilleure qualité de service possible aux clients. La Poste se félicite de cet accord qui va permettre de renouer avec une distribution du courrier dans toutes les boîtes aux lettres du secteur, 6 jours sur 7. Consciente des désagréments subis par ses clients, la direction met tout en œuvre pour revenir au plus vite à une situation normale et, pour cela, poursuivra le temps nécessaire, les mesures spéciales de distribution. »

BZ

Pollution de l'eau, une marche citoyenne

MOBILISATION

«**N**otre marche citoyenne a pour but d'interpeller sur les pollutions des ruisseaux, rivières et du fleuve de notre région. Partis le 19 octobre de Salau, village d'Ariège à la source du Salat, nous avons fait escale à Saint-Girons, à Salies du Salat et aujourd'hui à Cazères et puis à Carbone et Muret. Notre intention est d'aller jusqu'à Toulouse et au Conseil Régional pour y déposer une lettre à l'attention de Carole Delga et de ses services pour attirer son attention sur la nécessaire dépollution du site minier de Salau et la reprise de l'activité minière aux sources du Salat, qui menace la qualité des eaux sur place et en



Lors de la marche citoyenne qui s'est arrêtée à Cazères, mais aussi à Salies la semaine dernière.

En chemin, nous rencontrons les associations de protection de l'environnement et d'usagers des rivières pour échanger sur les problèmes lo-

caux de qualité des eaux. Au ramier, en bord de Garonne, les membres de l'association collégiale Stop Mine Salau, du Chabot et du Comité écologique

ariégeois ont rencontré les membres de Cazères Éthique et informé les passants de leur action.

Florence Desnoyer

En lutte contre les pollutions de la mine

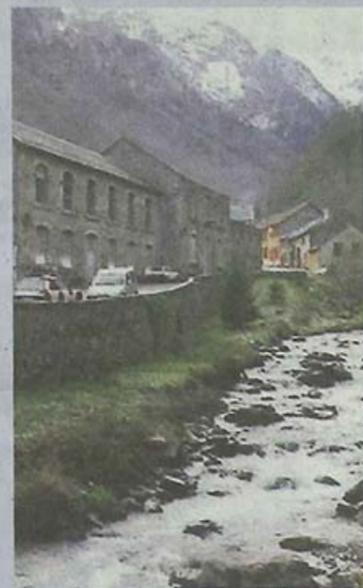
STOP MINE SALAU

Si l'association collégiale Stop Mine Salau a tenu à organiser cette marche vers Toulouse et ces rencontres avec d'autres associations soucieuses de la préservation de la qualité des eaux, c'est qu'elle est confrontée à une situation écologique délicate qui pourrait avoir une incidence sur toutes les eaux en aval. Pour Cécile Auzende, Albert Duroux et Laurent Dubois, membres de l'association, il y a deux problèmes : le système de rétention des stériles de la mine exploitée jusqu'en 1986 se dégrade et menace de laisser s'écouler dans le ruisseau en contrebas, affluent du Salat, des boues riches en amiante et arsenic notamment ; le permis de recherche délivré en 2017 à une so-

ciété minière australienne ouvre la voie à une nouvelle exploitation de la mine et au relâchement dans la nature des eaux polluées emplissant actuellement les galeries basses. La mine de Salau était une mine exploitée pour l'extraction du tungstène de 1971 à 1986. À sa fermeture, la mine n'a pas été dépolluée, des transformateurs contenant jusqu'à 1,2 tonnes de pyralène, selon les estimations des écologistes, ont été laissés dans les galeries dont une partie est aujourd'hui inondée. À l'extérieur, les stériles, résidus du broyat du minerai dont on a extrait le métal convoité, ont été contenus par des empilements de sacs aujourd'hui détériorés qui ne jouent plus leur rôle de contention et laissent les eaux de ruissellement s'échapper dans le

ruisseau. «Il n'y a déjà plus de truites dans le Salat, des espèces endémiques animales et végétales ont disparu. Avec un risque pour l'aval !» Des habitants se mobilisent aussi contre la réouverture de la mine. «Un permis de recherche a été accordé à la société australienne Variscan en vue d'une nouvelle exploitation de la mine. Nous n'aurions jamais pensé que ce permis soit accordé, au vu de la teneur en amiante du minerai, déjà pointée du doigt par l'Inserm avant 1986.»

Dans la haute vallée du Salat, le sujet sème la discorde dans la population : les uns rejettent la réouverture de la mine pour l'impact sur l'environnement et la qualité de vie, les autres y voient des perspectives d'emplois et y sont au contraire très favo-



Le village de Salau en Ariège.

rables, les derniers hésitent à prendre parti pour un camp ou l'autre.

Florence Desnoyer

POLITIQUE

Communauté de Communes Cœur et Coteaux du Comminges

Les temps forts du Conseil Communautaire de la 5C

Le président, Loïc Leroux de Bretagne précise en préambule que "malgré les lettres de protestations, l'Etat a acté la fusion des perceptions de Saint-Gaudens et d'Aurignac. Malgré tout il faudra continuer à manifester son désaccord et poursuivre l'envoi de courriers". Monsieur Fitte s'indigne face à ce gouvernement "qui décide sans avoir consulté les Maires". Jean-Louis Puysegur rappelle que "cette décision était décidée par le gouvernement précédent".

Le second point, la création d'un poste d'agent de développement économique en charge de faire la promotion du territoire et la prospection des entreprises afin de favoriser leur installation dans le Comminges. Monsieur Lepinay attentif aux dépenses s'interroge sur le double emploi avec l'agent que recrute la mairie de Saint-Gaudens. Il s'agit d'un agent de développement et animation du centre. « Les objectifs et les actions seront différentes » lui répond-on. Magali Gasto-Oustric, lui fait remarquer "qu'à la Mairie, cet agent sera en charge de faire vivre un site internet qui a coûté si cher aux contribuables mis

en place par la municipalité précédente... Il n'a jamais été alimenté et laissé à l'état de mort-né". Jean-Bernard Cas-tex, vice président en charge de l'économie rappelle que "cet agent devra dynamiser le potentiel du territoire de la 5C, qu'il devra avoir des réseaux afin d'impulser cette dynamique".

La contribution au Musée Forum de l'Aurignacien suscite toujours un grincement de dents dans l'assistance même si Monsieur Losego se justifie et minimise l'impact du coût.

A nouveau un point à discussion en ce qui concerne les transports et les fournitures scolaires gratuites pour les enfants de l'ancienne intercommunalité d'Aurignac. Monsieur Losego s'insurge contre cette suppression. "Mais pourquoi les autres devraient payer pour eux ?" entend-on. On reproche au président son manque de concertation. Magali Gasto-Oustric rappelle "que ce point a été abordé en commission. Chacun ne peut défendre ses acquis, c'est la règle du communautarisme".

Un autre point délicat sera la baisse ou pas des fonds de concours afin que le plus



Les membres du bureau



Le quorum était atteint.

grand nombre des communes puissent en bénéficier, le problème inverse pour les grands projets, leur montant conditionne l'aide de la région. Ce point sera

approfondi pour l'année prochaine.

Les autres questions concernaient l'administration courante.

BZ

BOUTX

Mourtis : journée portes ouvertes à la station

Grosse journée le 28 octobre à la station du Mourtis où la saison d'hiver se prépare. Aujourd'hui, et ce pour la 3e année consécutive, une journée portes ouvertes sera organisée. La direction de la station et tous les prestataires du Mourtis seront au rendez-vous pour accueillir le public et lui proposer un maximum d'activités et lui présenter les nouveautés 2017-2018. « Comme nouvelle activité, il y aura l'air-bag, qui est un gros ballon gonflable sur lequel, après avoir réalisé un saut, on vient s'amortir en douceur. Il sera installé sur le bas de la station, sur les premières pistes », indique le directeur Christophe Esparseil, qui annonce aussi, un itinéraire balisé pour évoluer en raquettes sur la station. Samedi donc, la billetterie sera également ouverte pour la vente des forfaits avant-saison. Grands et petits sont invités à venir profiter d'une bourse aux skis et aux jouets, d'un vide-grenier... Sur le site : séance de maquillage, bonbons à gogo, soupe de potiron... La journée sera clôturée par une soirée sur le thème d'Halloween qui se tiendra au cha-



Le bob-kart a connu un succès tout l'été. / Photo DDMC.T

let les Oursons en haut de la station. Le télésiège du Tuc du Pan sera accessible à tous et gratuit. Possibilité de descentes VTT ; la navette sera mise à disposition. Pour les exposants (bourses aux skis et jouets ; vide-grenier), réserver sa place (05 61 79 47 55). Il faut noter que la fréquentation à la station du Mourtis fut à la hausse cet été, malgré une météo difficile. Le bob-kart a connu un succès fou... Nombreux ont découvert et

pratiquer cette nouvelle activité estivale. « Il s'agit d'une petite voiture avec laquelle on emprunte le télésiège avant de dévaler les pistes aménagées à cet effet », indique Marie-Agnès Wallez de la Régie. « On doit être présent et proposer des activités durant cette période », souligne le directeur qui croise les doigts pour un bon enneigement, et dans les temps, cet hiver. Infos sur www.lemourtis.fr

C. Tellier

Pacs

désormais on signe à la mairie

l'essentiel ▼ À compter du 1er novembre 2017, l'enregistrement des pactes civils de solidarité (Pacs) est transféré à l'officier de l'état civil de la commune où les partenaires fixent leur résidence.

Contrat conclu entre deux personnes majeures, de sexe différent ou de même sexe, le Pacs organise la vie commune des partenaires en établissant entre eux des droits et des devoirs en termes de soutien matériel, de droits sociaux, de logement, de patrimoine et d'impôts. Jusqu'à cette semaine, l'enregistrement des Pacs relevait de la responsabilité du greffier du tribunal d'instance. Toute la procédure du Pacs a été transférée ce mercredi 1er novembre vers l'officier de l'état civil, en vertu de la loi du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXI^e siècle. C'est donc désormais à la mairie, et non plus au tribunal d'instance, que se rendront les couples désireux de conclure un pacte civil de solidarité. Ces dernières années, le Pacs s'est considérablement

popularisé, si bien qu'à Toulouse, le nombre de Pacs (environ 2 500 par an) dépasse le nombre de mariages (environ 1 500 chaque année).

Pour conclure un Pacs, les conjoints doivent effectuer une déclaration auprès de l'officier de l'état civil de la commune dans laquelle ils fixent leur résidence commune. Les futurs partenaires de Pacs doivent constituer un dossier comprenant actes de naissance, pièces d'identité, attestation de non-lien de parenté ou d'alliance, attestation de résidence commune, ainsi qu'une convention de Pacs (téléchargeable sur le site internet service-public.fr). Les conjoints doivent ensuite se rendre à la mairie. Le jour J, les conjoints signent un contrat devant un agent de la mairie. La procédure du Pacs est entièrement gratuite. À la mairie de Toulouse, la signature du Pacs devant un agent de l'état civil se fait uniquement sur rendez-

vous. Même principe pour de nombreuses communes alentour, comme Cornebarrieu, Tournefeuille ou Balma. Sur son site internet, la mairie de Cornebarrieu précise qu'il n'y a pas à Cornebarrieu de « file d'attente » de plusieurs mois avant le rendez-vous d'enregistrement du Pacs. En effet, au tribunal d'instance de Toulouse, le délai d'attente pour faire enregistrer un Pacs pouvait aller jusqu'à plusieurs mois. La mairie de Toulouse précise que les rendez-vous sont complets pour

La procédure du Pacs a été transférée vers l'officier de l'état civil, en vertu de la loi du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXI^e siècle.

au moins un mois. La procédure d'enregistrement du Pacs en mairie est gratuite. La conclusion d'un Pacs peut aussi s'effectuer chez un notaire, qui apportera ses conseils. L'établissement par un notaire d'une convention de Pacs ou de sa modification coûte 230,77 € TTC, auxquels s'ajoute un droit d'enregistrement d'un montant fixe de 125 €.

Amélie Phillipson



Le PACS se conclut désormais au service d'état civil de la mairie et non plus au tribunal d'instance./DDM, archives, Nathalie Saint-Affre

QUID DU PACS

Le pacte civil de solidarité implique pour les deux partenaires des droits et obligations. Les obligations sont l'aide matérielle ainsi que l'assistance réciproque, par exemple en cas de maladie ou de chômage. Si ce n'est pas précisé dans la convention de Pacs, l'aide matérielle est proportionnelle aux facultés de chaque partenaire. Le Pacs implique aussi la solidarité des dettes contractées pour les besoins de la vie courante, dans la limite des dettes manifestement excessives au regard des facultés et besoins de chacun des deux partenaires. Le Pacs accorde également certains droits. En ce qui concerne la gestion du patrimoine, par exemple, les partenaires ont le choix entre un régime de séparation des patrimoines et un régime d'indivision. En matière fiscale, les partenaires font l'objet d'une imposition commune dès l'année de conclusion du Pacs. En cas de décès d'un partenaire, la personne survivante bénéficie gratuitement du droit d'usage et d'habitation du domicile commun pendant un an à compter du décès, et dans la mesure où le défunt n'a pas fait un autre souhait dans son testament. En matière de succession, la loi ne reconnaît pas aux partenaires de Pacs la qualité d'héritier.

A.P.

repères

0 €

PACS > Gratuit. La conclusion d'un Pacs n'engage aucun frais de la part des partenaires s'ils rédigent seuls la convention. En revanche, le coût de l'établissement par un notaire de la convention de Pacs est de 230,77 € TTC.

« Le PACS représente une charge de travail importante à la mairie. On a deux personnes en plus pour s'en occuper. »

Christine **Escoulan**, adjointe au maire de Toulouse en charge de l'état civil



Les couples ont de nombreuses raisons de se pacser, et ce n'est pas toujours par amour./DDM, archives

ENTRE SYMBOLE ET INTÉRÊT ADMINISTRATIF

Delphine, pacsée en 2011 : « Je suis une fille de divorcée, je n'ai jamais voulu me marier. »

Delphine et Ludovic se sont pacés à Toulouse il y a six ans. « Ce n'était pas du tout simple à l'époque. On a dû passer devant le tribunal d'instance et fournir tout un tas de pièces administratives », indique la jeune fille.

« Je suis une fille de divorcée. Je n'ai jamais voulu me marier », confie Delphine. Petit à petit, le pacs s'impose donc naturellement pour le couple. Ils vivent cet engagement comme un symbole et s'offrent même des bagues. « On voulait marquer le coup entre nous. On a célébré l'événement avec un long week-end en amoureux. »

Car cette méthode d'union administrative

semble plaire pour sa simplicité... dans la rupture de contrat. « On ne voulait pas se sentir pris au piège. Le pacs a un côté plus libre. Si on veut le rompre, un seul papier suffit ! »

Alice, pacsée en août 2017 : « Il fallait que je me pacse avec quelqu'un en CDI. »

L'histoire d'Alice et Farid n'est pas celle d'une histoire d'amour.

Nouvellement arrivée dans la fonction publique, la jeune fille cherche à se pacser pour pouvoir travailler à Toulouse. Un système de points est mis en place au moment des mutations, de sorte que les personnes, mariées, pacées et avec enfants, ont les plus gros scores. « Pour obtenir les avantages de rapprochement de conjoint, j'avais besoin de me pacser avec quelqu'un en CDI. Et, il n'y en a pas

tant que ça autour de moi ! », confie la jeune prof.

Farid, un ami d'enfance, accepte de se pacser avec elle, le temps qu'elle récupère les points nécessaires au rapprochement. « Il fallait que je me pacse avant le 30 août, et je m'y suis prise un peu tard. » Trois mois d'attente sont annoncés pour signer le contrat devant le juge. Le couple d'amis choisit donc de passer devant un notaire. « Ça nous a coûté environ 400 euros ! » Le notaire leur pose quelques questions et les informe de leurs droits et obligations. « C'est très rapide. Il y a huit pages à signer, et vous êtes pacés ! », ajoute la jeune fonctionnaire. Des contrôles peuvent être mis en place par les services administratifs, même si la méthode semble répandue.

L.M.

interview

« TOUT LE MOIS DE NOVEMBRE EST DÉJÀ COMPLET »

Jusqu'à adjointe au maire de Toulouse en charge de l'état civil et de la célébration des mariages, Christine Escoulan a désormais également la charge de l'enregistrement des PACS.



Christine **Escoulan**, adjointe au maire de Toulouse en charge de l'état civil et de la célébration des mariages.

Cette nouvelle délégation représente une charge de travail importante pour le service de l'état civil.

Pour les personnes souhaitant signer un PACS, qu'est-ce que ce transfert de compétence à l'officier d'état civil de la commune représente ?

C'est simple. Au lieu d'aller au tribunal faire enregistrer son PACS, maintenant, on va à la mairie et c'est l'officier d'état civil qui enregistre le PACS. Ce service fonctionne uniquement sur rendez-vous et la prise de rendez-vous se fait uniquement par mail ou téléphone. Ainsi, les personnes préparent un dossier et prennent rendez-vous avec l'officier d'état civil pour finaliser le PACS.

Le service d'état civil s'est-il réorganisé par rapport à cette charge de travail supplémentaire ?

Le PACS représente une charge de travail importante. On a deux personnes en plus pour s'en occuper. Elles prennent les rendez-vous et reçoivent les personnes.

Pouvez-vous estimer le temps d'attente entre la prise de rendez-vous et la finalisation du PACS ?

Chaque année, à Toulouse, il y a énormément de PACS. Le tribunal nous a annoncé une prévision de 2 500 PACS chaque année. Il est très difficile d'estimer le temps d'attente, mais je peux dire qu'à ce jour, tout le mois de novembre est déjà complet, et on a déjà commencé à planifier des rendez-vous pour décembre, ce qui représente une centaine de rendez-vous.

Pour dissoudre un PACS, faut-il également s'adresser à la mairie ?

Oui, il faudra s'adresser à la mairie de la même façon, en prenant un rendez-vous. Si le couple se marie, le mariage fait tomber automatiquement le PACS. Si c'est une volonté commune, il faut faire la démarche auprès du service.

Votre délégation première est la célébration des mariages.

Combien de mariages par an sont célébrés à Toulouse ?

Nous célébrons à la mairie de Toulouse environ 1 500 mariages chaque année. Depuis que j'ai commencé, en 2014, j'en suis moi-même à 4 600 mariages en trois ans. Lorsque. Le maire de Toulouse Jean-Luc Moudenc en fait également quelques-uns.

Propos recueillis par Amélie Phillipson

demande en ligne

Permis, cartes grises... finie l'attente aux guichets



Il n'y a plus de guichets de demande de carte grise à la préfecture. Désormais, toute demande se fait sur Internet. /DDM illustration, M. Labonne

repères

450 000

OPÉRATIONS > sur carte grise par an en Haute-Garonne. Il peut s'agir d'une première immatriculation, d'un changement d'adresse, de titulaire...

« Il y avait 45 mn d'attente en moyenne aux guichets, davantage si on avait oublié un papier. Là, en quelques clics c'est fait ».

Jean-François **Colombet**, secrétaire général de la préfecture de Haute-Garonne

l'essentie ► Pour effectuer une demande de carte grise ou un permis de conduire, il faut désormais passer par Internet. Le personnel d'accueil de la préfecture va être réaffecté. Les habitants sans connexion seront accompagnés.

Finie l'attente aux guichets de la préfecture, les demi-journées perdues à repartir chez soi pour récupérer un document oublié. Toute opération liée à une carte grise ou à un permis de conduire se fait désormais en ligne (1), sur son ordinateur, sa tablette ou son smartphone. Il n'est plus possible de déposer un dossier en préfecture pour ces titres depuis le 24 octobre. Tout le personnel administratif va être réaffecté à des tâches prioritai-

res, et les locaux transformés.

« C'est une grande évolution, affirme Jean-François Colombet, secrétaire général de la préfecture de Haute-Garonne. Chaque année, 45 000 permis de conduire sont édités, et 450 000 opérations sur un certificat d'im-

matriculation sont effectuées dans le département. Il y avait 45 minutes d'attente aux guichets en moyenne. » Tout cela est donc terminé, et depuis le mois d'août 2017 déjà, 60 % des demandes de duplicata sont faites sur internet. Les téléprocédures sont en place, et cela fonctionne. « On crée un espace client sécurisé, et les opérations se font en

quelques clics. Pas besoin de scanner des justificatifs ».

Pour le permis de conduire, vous pouvez désormais faire une demande de nouveau permis, un renouvellement en cas de perte ou de vol ou consulter votre solde de points. Concernant le

Première immatriculation, changement d'adresse, de titulaire, cession : des démarches 100 % en ligne

certificat d'immatriculation (carte grise), vous pouvez effectuer la déclaration de cession d'un véhicule, un changement d'adresse, ou

faire une demande de duplicata, un changement de véhicule ou un changement de titulaire du véhicule. Toutes ces démarches sont gratuites. Le délai de réception des pièces par courrier est de quelques jours seulement, af-

firme la préfecture. Les demandes seront désormais traitées dans des Centres d'expertise et de ressources titres (CERT), répartis sur le territoire. Les téléprocédures pour les demandes de carte d'identité et passeport sont également en vigueur depuis plusieurs mois.

Pour les personnes qui n'ont pas d'ordinateur ou pas de connexion internet, des points numériques sont disponibles en préfecture et cinq maisons de services au public sont à disposition (2). L'État met à disposition dote également 16 M€ pour l'équipement des petites mairies en ordinateur, scanner et connexion internet.

C. Dm.

(1) Sur permisdeconduire.ants.gouv.fr et immatriculation.ants.gouv.fr, renseignements au 34 00 (0,06€/min).

(2) à Cierp Gaud, Aurignac, au Fousseret, à Cadours et Nailloux



Quelle place pour l'ours dans les Pyrénées ?

<http://france3-regions.francetvinfo.fr/occitanie/emissions/dimanche-en-politique-midi-pyrenees/quelle-place-ours-pyrenees-1353965.html>